

Décision

Générale

colonial

Décision n° 908 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 908

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de deux mille francs (2.000) est accordé au titre de l'année 1961 à Mme Amina Beuüh Aden, Somalie Issa Waladon, veuve de Boeuh Barreh Farah, ex-sergent-chef, ex-garde territorial: domiciliée au quartier 3. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local. exercice 1961.